

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/67/SPCG fixant la composition de la Commission arbitrale d'évaluation des expropriations pour cause d'utilité publique

n° 64/67/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 juin 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

La Commission arbitrale d'évaluation des expropriations pour cause d'utilité publique est composée, pour l'année 1964 de
Président : M. Pagnon, magistrat ; Président suppléant : M. Saint-Laurens, magistrat ; Membres : M. Lassays, chef du Service de l'Enregistrement ; M. Blin, ingénieur ; M° Huck, greffier-notaire ; M. de Cacqueray, représentant du C.F. E. en C' F5: M. Marill André, commerçant (contribuables) ; M. Darar _ Wais Assowe, commerçant (sup- pléants). Secrétaire : M. Sauvageot, attaché de la France d'Outre-Mer.